



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

**Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques  
de la statue-menhir de Durenque  
découverte sur la commune de DURENQUE (Aveyron)**

Le préfet de la région Occitanie,  
Préfet de la Haute-Garonne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 12 mars 2019,

VU l'attestation fournie par l'association « Moulins de Roupeyrac », propriétaire, en date du 13 mars 2019, portant adhésion à l'inscription,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

**CONSIDÉRANT** que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

**A R R Ê T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

**- statue-menhir de Durenque**

conservée au musée François Fabié, Moulin de Roupeyrac, sur la commune de Durenque (Aveyron) et appartenant à l'association « Moulins de Roupeyrac » - mairie – 12170 Durenque.

**Article 2** : le présent arrêté sera notifié au propriétaire dépositaire.

**Article 3** : le secrétaire général aux affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 14 10 2019

Le Préfet de Région,

Étienne GUYOT

Description	<p>Le traitement de la surface de cette statue-menhir, très soigneusement régularisée, contraste avec la représentation de divers motifs gravés. Seul le nez est en léger relief. La bouche et le nez pourraient être des adjonctions plus tardives. Peu d'attributs sont présents : une ceinture délimitée par deux traits parallèles et le poignard et son baudrier de suspension, caractéristiques des statues-menhirs masculines du groupe rouergat. Plusieurs éléments la singularisent néanmoins nettement des autres statues-menhirs : sa situation, au nord de leur aire de prédilection, la nature de la roche, et surtout sa morphologie avec sa tête dégagée et ses épaules saillantes, qui la rapprochent des statues-menhirs de la région de Lunigiana en Italie. Le dos, dénué d'ornement, et l'absence des jambes plaident pour cette comparaison. Sa datation est manifestement postérieure au Chalcolithique, sa parenté stylistique avec les statues du groupe C de Lunigiana (la forme ovalaire de la tête) la daterait de l'âge du Bronze moyen (1700 à 1300 ans avant notre ère). Le trait qui recoupe le haut de la tête en arc de cercle est accidentel.</p>	
Datation	Âge du Bronze moyen (1700 à 1300 avant notre ère)	
Matériau & technique	schiste gravure et sculpture	
Dimensions H x l x ep	1,14 m x 0,38 m x 0,08 m	